

Lyon, 2 juillet 2021

Déserts médicaux et accès aux soins : l'état d'urgence !

La commission santé de l'Association de maires ruraux de France s'est réunie lors de l'Assemblée Générale de l'AMRF. Vingt départements, répartis sur tout le territoire français, étaient représentés au sein cette commission.

Le constat est le même pour tous : la crise de l'accès aux soins s'aggrave, sans qu'aucune solution satisfaisante ne soit déployée pour y remédier.

- La mise en place d'outils de télémédecine et le développement des pratiques avancées ne sont que des palliatifs, ne résolvant qu'à la marge le manque de temps médical.
- La pénurie de médecins généralistes et spécialistes ne trouve aucune résolution dans le recours au salariat et aux médecins étrangers.
- La mise en place des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) est longue et complexe.
- La lente réforme des études de médecine n'est pas accompagnée par les médecins des territoires sous dotés, qui rechignent à accueillir des jeunes internes en formation dans leur cabinet.

Ainsi dans certains départements plus de 10% des patients n'ont pas de médecin traitant, se déportant alors vers les Urgences des hôpitaux. Ces mêmes services, saturés de patients « non-urgents », ne suscitent plus de vocation aux seins des jeunes médecins et leurs fermetures, suivant une programmation implacable, mettent en péril le réseau des premiers secours et ceux qui y font appel.

La détérioration de l'offre de soins, laisse, sur nos territoires, le champ libre à de multiples initiatives, propositions, outils et pratiques plus ou moins opportunistes qui s'emparent de la santé de nos concitoyens (intelligence artificielle, plateformes de téléconsultation, fournisseurs de matériels et cabines de téléconsultation, consultations médicales par téléphone, fournisseur de logiciels de planification...), passant outre les médecins et risquant à terme de les exclure du processus de soins.

Cette détérioration globale de notre système de santé est grave et alarmante. Les maires ruraux font part de leur grande inquiétude et de celle de leurs concitoyens face à cette crise, rappelant que l'accès aux soins est une des premières demandes faites dans les Cahiers de doléances et de propositions lors de la crise des gilets jaunes.

Les maires ruraux regrettent de ne trouver que trop peu d'alliés au sein des médecins eux-mêmes. Ils dénoncent l'effacement de l'Etat qui refuse de prendre le sujet à bras le corps et les décisions qui s'imposent comme l'obligation d'installation des médecins en zone défavorisée, ou l'impératif pour les jeunes internes de réaliser leurs derniers stages en milieu rural. Le Gouvernement préfère fermer les yeux et se décharger du problème sur les collectivités locales comme inscrit dans la Loi Santé 2022 ou la future loi dite 4D.

Pour le Bureau,
Dominique Dhumeaux
1^{er} Vice- Président de l'AMRF

#MaCommuneEstUtile

CONTACT PRESSE :

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // cedric.szabo@amrf.fr // amrf@amrf.fr // @maires_ruraux